

Bois de chauffage

Après une campagne d'élagage sur des terrains communaux, le bois récupéré sera vendu au prix de 15€ le stère, non livré.

Cette vente de bois de chauffage s'adressera en priorité aux habitants de la commune. Pour la répartition des lots, la municipalité procédera à un tirage au sort. Le produit de cette vente sera reversé au CCAS. Si vous êtes intéressés, vous pouvez, d'ores et déjà, prendre contact avec la mairie.

La mairie en travaux

La mairie a fait peau neuve : réfection des murs, changement de cloisons et isolation d'un bureau. Les travaux se sont déroulés pendant l'été.



Le cimetière

La rénovation des bordures et la construction du Columbarium commenceront au mois de septembre 2017.

Le site web

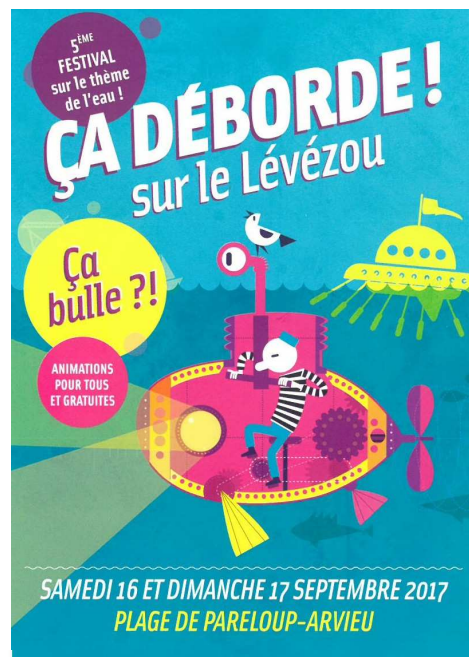
Le nouveau site web de la mairie est en ligne. Nous travaillons actuellement à la conception des pages consacrées au commerce et à l'entrepreneuriat local. L'url du site est le suivant :

www.pontdesalars.fr

Don du sang

Le mercredi 6 septembre de 13h30 à 19h30 à la salle des fêtes.

Ça déborde !



Médiathèque : Portes ouvertes

Le samedi 23 septembre, la médiathèque sera ouverte toute l'après-midi. Mme Françoise Carrière et les bénévoles de l'association *L'Heur' de Lire* seront heureux de vous faire visiter la nouvelle médiathèque.

A cette occasion, vous aurez le plaisir de découvrir des outils d'animation prêtés par la Médiathèque départementale de l'Aveyron.

Animaux errants



Suite à l'augmentation des divagations de chats et de chiens, nous rappelons aux propriétaires d'animaux de compagnie de bien les surveiller. La mairie peut faire procéder à la stérilisation d'un chat errant, retrouvé sans puce ou tatouage.



Mairie de Pont-de-Salars

Place de la mairie
12290 PONT-DE-SALARS
Tél.: 05 65 46 84 27
mairie.pontdesalars@wanadoo.fr
www.pontdesalars.fr

Retrouvez-nous sur



Nos horaires

Pendant les travaux, en juillet et août

Lundi au jeudi
de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 16h30

A partir du mois de septembre

Lundi au jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 16h30

Direction de publication :

Daniel JULIEN

Comité de publication :

Conseil municipal

LE SALARSIPONTAIN SPÉCIAL

Pont-de-Salars
Aveyron

Lettre d'Information Municipale

Août 2017 - N°3

Zoom sur l'inauguration de l'Office de Tourisme

Le lundi 17 juillet, le ruban a été coupé, en présence de M. Louis Laugier, Préfet de l'Aveyron, M. Jean-François Gaillard, Président du Conseil départemental, M. Arnaud Viala, Député de l'Aveyron, Mme Christel Sigaud-Laury, Conseillère départementale, M. Yves Regourd, Président de la Communauté de communes du Pays de Salars, M. Daniel Julien, Maire de Pont-de-Salars, Mme Anne Privat-Douls, Présidente de l'Office de Tourisme, M. Henri Mesplou, Directeur d'EDF Hydraulique Tarn Agout. Le tourisme en Lévézou se développe grâce à un réseau de professionnels qui met en œuvre des projets. Avec son hall d'accueil résolument tourné vers la modernité et la jeunesse (exposition multimedia d'EDF, accès wifi, etc.), ce nouvel équipement augure de belles saisons touristiques.

« La médiathèque trouve sa place dans le pavillon de l'Office de Tourisme »

La médiathèque gérée par l'association *L'heur' de Lire* a déménagé dans le pavillon. La gestion de cet équipement consiste à mettre à disposition de nombreux documents (fictions et documentaires, DVD et CD, etc.) et à proposer des animations tout au long de l'année (accueils de

SOMMAIRE

Enfance et jeunesse - p. 2
Maison de santé - p. 2
Centre de secours - p. 2
Commerce et vie locale - p. 3
Aménagement et urbanisme - p. 3
Infos diverses - p. 4



classe, ateliers, expositions, heures du conte, etc.). Ce lieu a été aménagé de manière à exploiter de façon optimale l'espace, en laissant la possibilité au public de s'installer confortablement pour lire ou jouer.

Un ordinateur est en accès libre. Les responsables de la médiathèque sont à votre disposition, le lundi et le vendredi de 16h à 17h30, ainsi que le mercredi et le samedi de 14h à 17h (Tél: 05.65.74.34.73 - biblio.pontdesalars@hotmail.fr).



ENFANCE ET JEUNESSE

La gestion des équipements pour la jeunesse est une priorité municipale. Dans le souci de répondre à la demande de la population, l'équipe municipale vous présente les réorganisations.

Pour la petite enfance, de 0 à 3 ans, la commune de Pont-de-Salars verra bientôt ouvrir une micro-crèche, dans les locaux de la maison de la petite enfance. Ce lieu pourra accueillir jusqu'à 10 enfants et sera ouvert du lundi au vendredi. Son activité se placera en complémentarité des autres services (RAM et assistantes maternelles agréées). Ce projet correspond à un besoin du territoire. Des travaux de mise en conformité des locaux ont commencé. L'ouverture de la mini-crèche est prévue pour le mois de janvier 2018.

Le RAM : l'assurance de la continuité du service

Les services administratifs du Ralais Assistantes Maternelles de Pont-de-Salars ont déménagé au 34, avenue de Rodez

(Responsable : Mme Angèle Terral, courriel : ramlevevou@gmail.com - Tél : 05.65.62.16.61). Les enfants, accompagnés des parents ou des assistantes maternelles, sont accueillis tous les mardis dans une belle salle aménagée pour les tout-petits à la maison de retraite, la résidence du lac.

Les rythmes scolaires : retour à la semaine de 4 jours

A la demande du Conseil d'Ecole, du Conseil Municipal, de la grande majorité des parents, et suite à l'accord de Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, l'école publique de Pont-de-Salars retourne à la semaine scolaire de 4 jours.

Le centre de loisirs fonctionnera avec Familles Rurales (Responsable : M. Fabien Cambouives, courriel : famillesrurales.pontdesalars@gmail.com - Tél : 06.71.38.86.08) toute la journée du mercredi en période scolaire et toute la semaine pendant les vacances.

Les inscriptions pour la cantine et

la garderie se déroulaient jusqu'au 31 juillet 2017. Les retardataires sont priés de remettre le dossier d'inscription dûment complété au secrétariat de mairie au plus tôt.

Les travaux à l'école

Durant l'été, un nouveau jeu a été installé dans la cour de l'école, au niveau des maternelles. De plus, le sol d'une salle de classe a été refait.



Enfin, nous adressons toutes nos félicitations aux jeunes collégiens, lycéens ou étudiants diplômés de l'année 2017!



CENTRE DE SECOURS

Le samedi 1^{er} juillet, une belle cérémonie officielle a été organisée en l'honneur de la passation de commandement du centre d'incendie et de secours de Pont-de-Salars.

Suite à 35 ans de service en tant que pompier volontaire, le Commandant Louis Cluzel a transmis la direction de la caserne au Lieutenant Arnaud Julien. Pour l'événement, la fanfare *Le réveil*, les chefs des centres de secours du département de l'Aveyron et la brigade locale se sont rassemblés pour défiler place du 29 juin 1944, devant le public présent.

Ensuite, M. Jean-Claude Anglars, Président du Service Départemental d'Incendie et de Secours, Mme Christel Sigaud-Laury, Conseillère départementale, le Colonel Éric Florès, Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours, M. Yves Regourd, Président de la Communauté de communes du Pays de Salars, M. Daniel Julien, Maire de Pont-de-Salars, les maires des communes voisines, ont prononcé des discours pour saluer la carrière de M. Louis Cluzel. Cette cérémonie s'est ponctuée par un pot de l'amitié offert dans un bâtiment gracieusement prêté, pour l'occasion, par M. Benoît De La Croix.

La maison de santé de Pont-de-Salars accueille un nouveau médecin généraliste :

Dr Cristina DRAGOESCU
(05 65 46 85 50).

COMMERCE ET VIE LOCALE

Pont-de-Salars est attractif et dynamique, avec une vie économique locale en mouvement et grâce à sa fréquentation touristique.

Bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans !

C'est avec beaucoup de plaisir que la municipalité présente les nouveaux arrivants : l'ancienne boutique Phildar devient *Habi'laine* (Mme Anne Raymond, 05.65.69.53.10), l'entreprise de ramonage (M. David Boissonade, 06.49.42.61.71), la boutique d'ongleries et make up *Camélia* (Mme Marie-Claude Germane, 07.83.77.86.67).

Sans oublier l'ensemble des commerces qui, tous les jours, font la



réputation du village, en offrant des services de proximité aux habitants et aux touristes.

Les marchés d'été : des animations estivales incontournables

Tous les mercredis de l'été, pour les estivants et la population locale, les marchés d'été se déroulent dans une ambiance festive de 18h à 21h30, sur la place du 29 juin 1944.

Une trentaine d'exposants répondent présents et proposent des petits souvenirs ou des repas gourmands aux visiteurs : aligot-saucisse, farçous, crêpes et galettes, fruits et légumes, volailles, fromages, gâteaux, etc.

Les animations toujours de qualité et variées créent des moments de vie inoubliables qui contribuent au maintien du lien social : du caricaturiste millavois, DAF, à la Carriole de Mathieu, en passant par les jeux en bois de *Fêtes vos jeux*, ou les déambulations clownesques de *Grain de Créa*, sous le regard bienveillant de la girafe gonflable, et avec l'incontournable *Bourrée du Viaur* qui a accueilli la Colombie lors du Festival Folklorique International du Rouergue...

AMÉNAGEMENT LOCAL ET URBANISME

Depuis le 27 mars 2017, la Communauté de communes du Pays de Salars a pris la compétence urbanisme. Elle est donc en charge de la finalisation de la procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols, valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

PLU : phase de finalisation

Suite à l'enquête publique qui a duré un mois, Monsieur le commissaire enquêteur remettra un rapport avec ses conclusions. Le PLU devrait être ensuite approuvé par une délibération du conseil communautaire au cours du mois de septembre 2017.

ZA et ZC : phase d'accompagnement et d'étude

De même, la Communauté de communes du Pays de Salars s'occupe de l'aménagement des

zones artisanales et commerciales. Aveyron ingénierie est chargé de l'accompagnement du porteur du projet, en concertation avec les commerçants et les artisans de Pont-de-Salars.

Le lotissement Senga : des nouveaux terrains à bâtir en vente à Pont-de-Salars

Un nouveau lotissement va voir le jour, les travaux débuteront début septembre. Si vous souhaitez vous porter acquéreur d'une parcelle afin de construire un logement, contactez M. Pierre Géraud (Tél. : 06.07.09.24.83).

Les logements seniors : appel d'offres et consultation des entreprises

Sud massif central habitat, agence de St-Affrique, a réalisé les plans des logements, s'occupe du volet administratif, du bail em-

phytéotique et du dossier de consultation des entreprises.

Les entreprises seront consultées en septembre 2017.

La maison Julié : étude, appel d'offres et programmation des travaux

La mairie de Pont-de-Salars s'est appuyée sur une étude géotechnique pour la démolition de la Maison Julié. Suite à la constitution du dossier de consultation des entreprises, celles-ci seront en mesure de proposer leurs meilleures offres. Les travaux sont programmés en 2018.

Le cité BeauSoleil : travaux terminés

L'enfouissement des lignes électriques et la réfection des réseaux d'eau de la cité BeauSoleil sont effectués. Seule l'aire de jeux reste à aménager.